

ASSEMBLEE GENERALE FFSc – 1^{er} NOVEMBRE 2013

RAPPORT FINANCIER : présenté par Sylvie GUILLEMARD, trésorière de la FFSc

1 - En préambule, Sylvie GUILLEMARD rappelle que les tableaux qu'elle va présenter ont été adressés à chaque personne concernée depuis une quinzaine de jours. Elle va commenter un PowerPoint pour montrer l'évolution de certains postes clé.

Elle précise que plusieurs exemplaires du Grand Livre sont mis à la disposition des personnes qui souhaitent le consulter.

2 – Présentation des comptes :

Les tableaux présentent un résultat comparatif sur 3 exercices.

On note :

- une augmentation des charges de 1,44% (1 237,8 K€ soit +17,6 K€) par rapport à l'exercice précédent, mais celles-ci restent nettement inférieures à celles de l'exercice 2011-2012 (1 308,6 k€).
- une augmentation des produits de près de 12 %, qui s'explique en partie par l'augmentation de la licence, mais pas uniquement, car sans cette augmentation, les produits seraient quand même supérieurs de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- Une baisse des charges de 70 K€ sur 3 exercices alors que les produits augmentent de 170 K€ au cours de la même période.

Remarque :

Des efforts importants ont été faits pour contrôler et minimiser les charges cette année, et seront reconduits durant l'année à venir. Cependant, la croissance observée en 2012-2013 ne sera pas aussi spectaculaire au cours de l'exercice en cours car l'objectif est de maintenir un résultat excédentaire (stabilisé autour de 40 K€ par saison) mais aussi de donner des moyens supplémentaires aux différentes commissions pour mener des actions dans l'intérêt de tous et ainsi d'assurer le développement et la promotion du scrabble.

Valeurs mobilières de placements : 251 020 €

3 – Etude comparative du budget réel 2012-2013 et du budget prévisionnel 2013-2014

✓ **Activité scrabble :**

2012 – 2013 : le solde est positif de 347 k€ ; la plus grosse partie des recettes vient des Simultanés de France et Permanents car ces manifestations n'ont pas de charges spécifiques.

Pour 2013-2014 : il y a moins de produits, mais également moins de charges du fait de l'organisation du Championnat De France à Vichy. Le solde s'améliore (10 k€) parce que l'organisation des Championnats de France à Vichy engendre des économies supérieures à la baisse de recettes liée au regroupement de deux épreuves (Championnat de France Individuel et Coupe de Vichy).

✓ **Charges de structure :**

Charge d'intendance : baisse de 26 k€

Charges de personnel : légère baisse au cours des 3 dernières années qui devrait être plus importante pour l'année à venir. En effet, l'exercice 2012-2013 incluait le coût du Contrat de Sécurisation Professionnel consécutif au licenciement de Philippe Genet (près de 20 k€).

28% des charges concernent le poste « Téléphone – Frais postaux- Internet » : les frais de téléphone sont élevés ; des négociations sont en cours pour essayer de les diminuer.

✓ **Vie associative :**

2012-2013 :

Publications : comme annoncé l'an dernier, il y a eu une commande de documents pour plusieurs années afin d'en diminuer le prix de revient.

Subventions : pour RIMOUSKI, elles sont moins élevées que prévues car il y a eu moins de participants. D'autre part, on constate que des subventions ne sont touchées que l'année suivante : pour Montauban, elles s'élèvent à

hauteur de 16 800 €, car le Championnat du Monde se déroule en fin de saison ; on fait la même remarque pour les subventions attribuées Outre-Mer pour le Championnat de France.

2013-2014 :

Les dépenses prévues pour la Vie Associative sont principalement pour mener des actions de promotion et développement.

Les subventions pour le Championnat du Monde sont moins importantes qu'au cours de l'exercice précédent, car il se déroulera en France.

✓ **DNSJS :**

Le budget global réalisé de cette Direction est de 29,5 k€, ce qui représente 2,4 % du budget global.

Les membres de cette direction ont demandé d'avoir un stock de matériel disponible pour qu'ils puissent effectuer des prestations avec du matériel correct et fiable quand on leur demande d'intervenir dans des écoles.

✓ **Commission promotion :**

Le budget global réalisé de cette commission est de 23,9 k€, ce qui représente 1,9 % du budget global.

Le budget prévisionnel de cette commission est en forte augmentation : 35,3 K€ - ce budget est surtout destiné à mener des actions sur le terrain et à attribuer des dotations.

✓ **Commission communication :**

Le budget global réalisé de cette commission est de 20,5 k€, ce qui représente 1,7 % du budget global.

Le budget prévisionnel intègre un fonctionnement en hausse pour atteindre 26,5 K€.

4 - Questions :

H. BOHBOT dit : « j'apprécie le résultat mais je considère qu'il s'agit d'un bilan en trompe l'œil. Le coût du salaire annuel de Philippe Genet est estimé à 70 K€ et si l'on tient compte de l'augmentation des licences (110 K€) on peut donc dire que le résultat de cet exercice est strictement pareil à celui de la gestion de l'équipe précédente si vous n'aviez pas pris ces mesures».

Jacques LACHKAR lui répond que le Bureau a effectivement pris les mesures qui s'imposaient -licenciement de Philippe GENET et augmentation des licences- ce qui a permis non seulement d'équilibrer les comptes, mais de générer de l'excédent tout en menant des actions de développement.

M. CHENOUNA demande la présence d'un expert-comptable lors de la prochaine AG, afin qu'il puisse répondre aux différentes questions posées par les membres de l'Assemblée. Jacques LACHKAR répond positivement à cette demande.

M. CHENOUNA questionne pour savoir s'il est encore nécessaire de verser une participation à Promolettres. Il demande quel rapport il y a entre Promolettres et la FFSc. Il ne comprend pas pourquoi on ne présente pas les comptes de Promolettres ?

Jacques LACHKAR lui répond qu'il n'y a pas d'obligation de présenter les comptes de Promolettres, mais qu'il veut bien en parler :

Pour la subvention versée à PML : il n'y a plus de subvention d'équilibre ; les 2 gestions doivent être totalement séparées ce qui nécessite des refacturations entre les 2 entités.

Les résultats de PML : en 2011-2012, résultat excédentaire de + 140 000 € après impôt, année de sortie de l'ODS 6. Cette année, les comptes sont déficitaires de 30 000 €, tel que c'était prévu. Pour les 2 années à venir, les déficits seront plus importants puisque l'on se trouve en fin de cycle de l'ODS.

On constate une baisse des ventes de l'ODS, du Franklin, etc. et la concurrence est très forte au niveau des tablettes et des androïdes. L'avenir de PML est donc un sujet de préoccupations.

R. SPRINGER s'inquiète de savoir s'il peut avoir Duplitop sur son téléphone. J. LACHKAR lui explique qu'il y a beaucoup de jeux de scrabble, peu chers, téléchargeables sur les téléphones, mais ce n'est pas le cas de Duplitop.

Carine VAIS confirme qu'on n'a aucune obligation à présenter des comptes consolidés.

Une question est posée au sujet coût de location du photocopieur. Jacques LACHKAR répond qu'il est effectivement, prohibitif, mais c'est lié aussi à la maintenance qui ne prévoyait que des copies couleurs. Des négociations ont été possibles pour la maintenance, mais pas sur le coût de la location ; rien n'est possible avant la fin du contrat.

Une question est posée au sujet de l'augmentation de 105 000 € pour les licences : s'ils sont répartis sur les 15 000 licenciés, on ne retrouve pas le montant de l'augmentation. En réalité, il faut considérer la différence entre le montant de l'exercice précédent, soit 314 000 € et les 419 000 € de cette année. Il est précisé que sur les 10 € d'augmentation, 9 € revenaient à la FFSc et 1 € aux comités.

Anne ALBINI remercie Sylvie GUILLEMARD pour le travail accompli mais lui demande de dissocier, pour la prochaine AG, les comptes de l'exercice écoulé et ceux du budget prévisionnel.

Au sujet des agendas : elle estime que cela représente un coût important mais pense que beaucoup de licenciés les mettent à la poubelle. Donc elle demande pourquoi ne pas essayer de trouver une autre formule pour éviter ce gâchis. Elle précise que les jeunes ont reçu aussi des agendas, mais qu'ils ne se sentent pas concernés et qu'ils ne les prennent pas.

Jacques LACHKAR lui répond que la question de l'agenda papier et de la feuille de points se pose, mais c'est un sujet qui demande réflexion. Il propose de demander aux présidents de comité leur avis, lors d'un prochain CA, pour savoir si cet agenda est utilisé ou non.

M. CHENOUNA demande si chaque année on refait un appel d'offre avec plusieurs devis pour réduire les dépenses. Jacques LACHKAR lui répond par l'affirmative.

Estelle WAJNTRETER, présidente du Club d'Orléans, est d'accord pour recevoir les feuilles de classement et les agendas, mais pour l'ensemble du club, elle a reçu plus 150 catalogues PML, ce qui lui paraît excessif. Elle demande si le « Package nouveau club » se trouve sur le site de la fédé. Daniel GUEDON lui répond qu'il n'y figure pas encore, mais qu'il fera partie du nouveau portail, dans lequel on expliquera comment créer un nouveau club et quels outils seront mis à sa disposition.

M. CHENOUNA demande si on peut établir, pour l'an prochain, le coût d'un nouveau licencié. Jacques LACHKAR lui répond que pour cela, il faudrait savoir quelle pourrait être la durée de vie dans le scrabble du nouveau licencié cela implique donc un calcul très compliqué.

Personne, dans l'assemblée, ne souhaite procéder au vote du rapport financier à bulletin secret. Le vote est donc effectué à main levée :

Contre : 0

Abstentions : 5

Le budget est approuvé à l'unanimité moins 5 abstentions

L'excédent de l'exercice 2012-2013 de 45102,97€ a été ajouté au fonds associatif.